Dossier n°DP08402925N0053

Date de dépôt : 15/05/2025

Demandeur : Madame LIAUZUN Elodie

Objet : Changement de destination d'un bâtiment existant et création d'un ERP

Adresse terrain : 0002, rue DU PLANET à Camaret-sur-Aigues (84850)-parcelle AW 155-156

Le Maire

à

Madame LIAUZUN Elodie

153 chemin de Piolenc
84850 Camaret-sur-Aigues

Madame,

Vous avez déposé une demande de déclaration préalable le 15/05/2025 pour un projet de changement de destination d'un bâtiment existant, situé 0002, rue DU PLANET à Camaret-sur-Aigues (84850).

Par un courrier en date du 11 juin 2025, transmis par courrier recommandé avec accusé de réception, avisé le 17/06/2025 et distribué le 23/06/2025, je vous ai fait connaître que ce dossier était incomplet, et je vous invitais à me faire parvenir les pièces manquantes.

Je vous informe en conséquence, et en application de l'Article R423-39 du code de l'urbanisme, qu'étant donné que votre dossier n'a pas été complété dans le délai de trois mois à compter de la réception du courrier de demande de pièces complémentaires votre demande est automatiquement rejetée.

Dans le cas où vous envisagiez de donner une suite à votre projet de travaux de réhabilitation, il vous appartient de m'adresser une nouvelle demande accompagnée de la totalité des pièces à fournir.

Nota : j'attire votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet, étant précisé que si les travaux étaient mis à exécution sans autorisation, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation en vertu de l'article L.480-1 et suivants du code de l'urbanisme.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à CAMARET-SUR-AYGUES, le 01/10/2025

Le Maire,

Philippe de BEAUREGARD